

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 28 JUIN 2007**

Délibération
n° 2007.06.211

**Rapport annuel des
mandataires de la
ComAGA
administrateurs de
la S.A.E.M.T.G.A. -
Année 2006**

LE VINGT HUIT JUIN DEUX MILLE SEPT à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **22 juin 2007**

Membres présents :

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Philippe BERTHET, Jean-Claude BESSE, Bernard BIRONNEAU, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Bernard CONTAMINE, Jean-Yves DE PRAT, Jean DUMERGUE, Guy DUPUIS, François ELIE, Martine FAURY, Annie FOUGERE, Maurice FOUGERE, Maurice HARDY, Michel HUMEAU, Didier LOUIS, Jean MARDIKIAN, Jean-Claude MOGIS, Daniel OPIC, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Jacqueline WILDE

Ont donné pouvoir :

Lionel MERONI à Jean DUMERGUE, Bernard ALLIAT à Philippe MOTTET, Louis DESSET à Bernard SAUZE, Jean-Pierre GRAND à Alain PIAUD, Gérard MARQUET à François ELIE, Jean-Jacques SYOEN à Jean-Yves DE PRAT, Gilles VIGIER à Jean-Claude BESSE

Excusé(s) :

Excusé(s) représenté(s) :

Patrick RIFFAUD par Jacqueline WILDE

FINANCES - PROGRAMMATION /
TRANSPORTS PUBLICS URBAINSRapporteur : **Monsieur NEBOUT****RAPPORT ANNUEL DES MANDATAIRES DE LA COMAGA ADMINISTRATEURS DE LA
S.A.E.M.T.G.A. - ANNEE 2006**

En complément du rapport annuel d'activité des transports publics urbains, il convient également de soumettre à votre approbation, au titre de l'exercice 2006, le rapport annuel des mandataires de la ComAGA administrateurs de la S.A.E.M.T.G.A, prévu par l'alinéa 14 de l'article L 1524-5 du code général des collectivités territoriales.

Ce rapport comporte cinq parties :

1. La fiche signalétique de la STGA,
2. Le capital social et le conseil d'administration,
3. Le bilan d'activité de la STGA,
4. L'exercice du mandat d'administrateur,
5. Les contrôles de la gestion du service.

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 19 juin 2007,

Je vous propose :

D'APPROUVER le rapport annuel des mandataires de la ComAGA, administrateurs de la S.A.E.M.T.G.A pour l'année 2006 ci-joint.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

04 juillet 2007

Affiché le :

05 juillet 2007